



# GESTION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

- Calcul des engagements sociaux
- Mise en conformité comptable
- Communication financière
- Coordination / Consolidation internationale
- Optimisation des couvertures financières
- Veille réglementaire

## Une obligation qui dépasse la mise en conformité comptable

L'évaluation des engagements sociaux répond à une obligation issue des normes comptables locales ou internationales (IFRS / IAS 19, américaines US GAAP) en matière de comptabilité consolidée.

En comptabilité sociale française, seuls les engagements liés à la retraite peuvent être passés uniquement en note annexe au bilan. En revanche, tous les autres engagements sociaux et avantages différés doivent donner lieu à provisions au bilan.

### Les avantages sociaux concernés

Indemnités de Fin de Carrières (IFC)

Médailles du travail, Compte Épargne Temps, Droit Individuel à la Formation (DIF)

Régimes de retraite supplémentaires, régimes collectifs de frais de santé pour les retraités,

Autres avantages en fonds propres (stock-options ou autres bonus salariaux conditionnels)

Les avantages accordés aux salariés des filiales à l'étranger

L'enjeu est d'autant plus stratégique que les engagements de retraite et tout engagement différé influent sur les coûts de revient de l'entreprise, sa structure financière, ses besoins de financement et sa trésorerie.

Derrière la retranscription comptable, la mesure des engagements sociaux repose sur la modélisation de multiples hypothèses à fixer préalablement. Cette modélisation qui fige une réalité alors que l'entreprise évolue ne peut pas être utilisée mécaniquement, sans retraitement, dans toutes les situations dans lesquelles se trouve confrontée l'entreprise :

- acquisitions, cessions, plans sociaux, modification des accords internes pour citer les éléments propres à l'environnement de l'entreprise.
- modifications réglementaires, évolutions économiques ou financières externes.

Par son expérience et son expertise, Mercer aide les employeurs à maîtriser dans un planning souvent serré l'ensemble de ces opérations.

## Mercer vous accompagne

### Du calcul à la communication financière des résultats

L'évaluation des engagements sociaux recouvre un ensemble de services plus large que la seule production de chiffres bien précis. Ces chiffres participent à l'établissement d'un bilan économique avec cette particularité de ne pas résulter d'un inventaire physique mais d'une modélisation. Il faut donc garantir que cette modélisation est robuste, c'est-à-dire pouvoir la justifier, réconcilier ce qu'elle génère par rapport à la réalité et être en mesure de communiquer.

Recourir aux services de Mercer vous permet de bénéficier d'un conseil sur mesure à chacune des étapes de l'évaluation actuarielle et des services associés :

Détermination des hypothèses actuarielles, documentation des règles de leur fixation, argumentation pour les commissaires aux comptes
Analyse détaillée des données utilisées et validation de leur cohérence dans l'absolu et par rapport à l'année précédente
Etablissement des résultats actuariels et mise en forme des états financiers conformément aux normes comptables applicables - IFRS, US GAAP, méthodes préférentielles, normes étrangères, instructions spécifiques à l'entreprise, ...
Analyse des écarts d'expérience, des écarts liés aux changements d'hypothèses, des écarts consécutifs aux transformations des régimes...
Prise en compte d'événements spéciaux, conseil sur les différents chemins comptables envisageables
Projections des résultats actuariels et des charges annuelles pour les budgets, analyses de sensibilité l'enregistrement comptable des opérations dans le journal de l'entreprise
Coordination de la remontée des informations dans le Groupe, en France et à l'étranger pour les régimes sociaux applicables dans les filiales
Aide à la rédaction des notes d'information et à toute forme de communication financière en interne
Formation des équipes comptables ou de consolidation
Assistance à la rédaction des notes annexes comptables, notamment dans le cadre de la norme IAS19 (R 2011) et aux informations spécifiques relatives à la rémunération des dirigeants, participation au comité de Retraite

### Dans l'optimisation financière et sociale de vos régimes

L'évaluation des engagements sociaux ne constitue bien souvent pas une fin en soi. Les résultats qu'elle produit participent en effet à l'économie de l'entreprise et suscitent des actions dans lesquelles nous accompagnons l'entreprise.

Définir, valider, contrôler les politiques mises en place contre les risques inhérents aux engagements sociaux : poids comptable, volatilité des provisions, des résultats, de la trésorerie, ...
Mesurer l'exposition des capitaux propres de l'entreprise à la couverture des risques sociaux, conseiller le niveau de leur allocation, leur immunisation
Conseiller la politique de financement des engagements, la pondération des poches d'investissement en liaison avec la structure des engagements
Elaborer des solutions d'externalisation adaptées
Participer à la sélection des assureurs et des gestionnaires financiers aptes à gérer et à garantir les solutions d'externalisation
Suivre les performances des organismes gestionnaires dans un contexte concurrentiel
Déterminer les impacts financiers relatifs aux engagements sociaux en cas de fusion, d'absorption ou de spin off
Assurer une veille sur les évolutions légales et réglementaires et leurs conséquences sur les engagements sociaux

Mercer, est un leader mondial du conseil en ressources humaines, en santé prévoyance, en retraite et en investissements. Il compte en France plus de 600 collaborateurs. Mercer dispose d'une solide expérience en matière de retraite en France, avec plus de 700 régimes traités chaque année et plus de 30 milliards d'euros d'engagements sociaux évalués ou consolidés grâce à des outils de pointe (*Studio, Mercer Globe*) et une démarche qualité adaptée aux enjeux comptables de nos clients.

### Vous souhaitez en savoir plus :

Julien Jacquemin  
Conseil en retraite  
julien.jacquemin@mercer.com  
Tél : +33 (0) 1 55 21 36 69

Charles-Antoine Roger  
Conseil en retraite  
charlesantoine.roger@mercer.com  
Tél : +33 (0) 1 55 21 37 98

Mercer  
Tour Ariane - La Défense 9  
92088 Paris La Défense Cedex  
www.mercer.fr